



Palaiseau, le 15 mars 2020

Monsieur SAINJON, Président de l'ONERA,

Nous avons tous suivi avec attention le discours du Premier Ministre hier soir, samedi 14 mars 2020.

Notre pays doit faire face à une grave crise sanitaire. Le plus important, selon nous, est de garantir dès maintenant la santé et la sécurité des collaborateurs de l'Office, en préservant intégralement les conditions sociales pour tous. Les modifications d'organisations de travail rendues impérieuses par la situation sanitaire doivent faire l'objet de concertations.

C'est pourquoi, nous proposons avec leur accord, que le secrétariat du CSEC soit force de proposition à vos côtés dans la gestion de la crise sanitaire que nous traversons.

Aussi, nous vous invitons à intégrer dès maintenant les secrétaires du CSEC et de la CCSSCT à la cellule de crise décidée par la direction le 2 mars dernier. Sans préempter le rôle essentiel des OS et IRP, nous estimons que cela permettrait une plus grande fluidité des échanges entre la direction et le personnel de l'ONERA. Voici nos premières propositions, en plus de celles déjà mises en place :

- 1- **Annulation de toutes les réunions physiques** non strictement nécessaire à la sécurité et aux activités prioritaires de l'ONERA et des personnels.
- 2- **Suppressions de toutes les missions en cours et à venir**, jusqu'à nouvel ordre.
- 3- **Fermeture des restaurants d'entreprise** à l'ONERA dès le mardi 17 mars.
- 4- **Proposer dès le 16 mars le télétravail à l'ensemble des collaborateurs** équipés d'un PC fixe ou portable de l'ONERA ou un PC personnel, avec information de la hiérarchie :
  - Remplacer les réunions de travail par des réunions en visioconférence (adobe-connect ou autres),
  - Fourniture de portables aux collaborateurs et le cas échéant, possibilité d'utilisation de leur PC et téléphone personnels au domicile.
- 5- **Pour le personnel devant impérativement se rendre sur les centres :**
  - Information nominative et motivée par la hiérarchie de la présence requise,
  - Aménagement des horaires,
  - Réorganisation des espaces de travail pour limiter au minimum les bureaux à plus d'une personne,

- S'assurer du bon état et entretien des systèmes de ventilation ou climatisation,
- Mise en place de matériel d'hygiène et exigence de renvoyer chez eux toute personne qui tousse ou fiévreuse,
- Fermer les plateformes open-space (type Coda,...) et réorganiser en télétravail ou bureaux séparés,
- Ne pas partager des outils informatiques (clavier /souris / casques), sauf si désinfection préalable,
- Autoriser le personnel à apporter son repas et à déjeuner dans son bureau.
- Respect d'une distance de sécurité minimale de 1 m entre chaque participant d'une réunion jugée absolument nécessaire pour l'activité de l'Onera.

#### **6- Pour les relations sociales :**

- Annuler toutes les réunions physiques des CSE, CSEC, CSSCT en reportant toutes les informations/consultations après la crise sanitaire, avec de nouveaux délais,
- Fermeture des permanences des CSE, accompagnement et compensations financières des CSE par l'ONERA,
- Consultation des CSE sur toutes les mesures de compensation financière et d'accompagnement social mises en place pour les salariés en arrêt de travail et ceux venant travailler.

#### **7- Pour les élections des représentants du personnel au conseil d'administration :**

- Reporter les élections prévues à ce jour au 30 avril 2020, le dépôt de listes au 30 mars n'étant plus possible compte-tenu de la situation.

En vous remerciant par avance de votre diligence en cette période de crise sans précédent, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT,

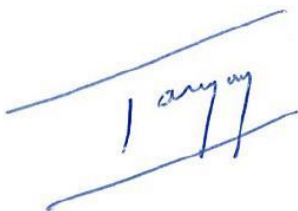
Le Délégué Syndical Central

Bernard TANGUY

Pour la CFE-CGC,

La Déléguée Syndicale Centrale

Béatrice SORRENTE




Copie : Médecins du travail, SG, DRH, DICO, DHSE, Bureau du CSEC, Secrétaires des CSE, Représentants à la CCSCT, Délégués Syndicaux Centraux, Inspections du travail.